

9 MARS 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, tenue à la salle municipale, en ce **9^e jour du mois de mars 2020**, à 19h sous la présidence du maire, monsieur Serge Newberry.

Sont présents : Mesdames ~~Mona Donnelly~~ et Alice Meilleur Pieschke
Messieurs Martin Bertrand, Mario Bérard, Réjean Meilleur et ~~Elie James Azola Moankong~~
Est également présente Me Sabrina Larivière, directrice générale

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Serge Newberry, ouvre la séance à **19h07** et souhaite la bienvenue aux conseillers et aux 11 citoyens présents.

2020-

2- CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, constate que le quorum est atteint.

2020-33

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Constatation du quorum;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 10 février 2020;
5. Correspondance, affaires nouvelles et MRC;
6. Résolution – approbation du budget révisé 2020 OMH Pontiac immeuble 2251;
7. Résolution - Médiation dossier CMQ-67309 Carrière Sablière;
8. Résolution – Don au Groupe de L'Île-du-Grand-Calumet;
9. Résolution – Don au Mont D'or;
10. Résolution – Modification programmation TECQ;
11. Résolution – Achat d'équipement informatique;
12. Résolution – Achat de matériel pour les pompiers;
13. Résolution – Offre de service formation de trois pompiers;
14. Résolution – Subvention pompier 1;

15. Résolution – Adoption du rapport annuel pour l'année deux – schéma révisé couverture de risques en sécurité incendie;
16. Résolution – Fermeture des comptes de banque laurentienne;
17. Les comptes à payer;
18. Rapports des comités;
19. Période de questions des citoyens
20. Levée de l'assemblée.

2020- 34 **3. Il est proposé** par Mme Alice Meilleur Pieschke que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adoption unanime

2020-35 **4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 FÉVRIER 2020;**
Il est donc proposé par M. Martin Bertrand et résolu que le procès-verbal du 10 février 2020 soit adopté tel que rédigé;

Adoption unanime

2020 **5- CORRESPONDANCES, AFFAIRES NOUVELLES ET MRC;**

- Réception de la décision de la CPTAQ dans le dossier SPHINX;

MRC Pontiac :
Rencontre mercredi prochain à la MRC.

2020- 36 **6-RÉSOLUTION – APPROBATION DU BUDGET RÉVISÉ 2020
OMH PONTIAC IMMEUBLE 2251;**

ATTENDU la résolution 2020-06 du 13 janvier 2020;

ATTENDU la réception d'un budget modifié le 26 février 2020 pour l'OMH Pontiac immeuble 2251;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Réjean Meilleur et résolu que la municipalité accepte le budget révisé 2020 de l'OMH Pontiac immeuble 2251 avec un déficit d'exploitation à être assumé par la municipalité de 0\$.

Adoption unanime

2020-37

7. RÉSOLUTION – MÉDIATION DOSSIER CMQ-67309 CARRIÈRE SABLIERE;

ATTENDU que la municipalité a déposé une demande d'arbitrage à la commission municipale du Québec concernant le partage des parts des redevances de Carrière Sablière avec la municipalité de Litchfield;

ATTENDU que les parties sont toujours en négociation;

ATTENDU l'offre de la commission de participer à la médiation;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Mario Bérard et appuyé par Mme Alice Meilleur Pieschke que la municipalité accepte de participer au processus de médiation dans le dossier CMQ-67309.

Adoption Unanime

2020-38

8. RÉSOLUTION - DON AU GROUPE L'ÎLE-DU-GRAND-CALUMET

ATTENDU la demande de don du Groupe L' pour la réfection de la croix de Cadieux;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Réjean Meilleur que la municipalité accorde un don de 205,38\$ au Groupe L'Île-du-Grand-Calumet pour le projet de réfections de la croix de Cadieux Phase 1.

2020-39

9. RÉSOLUTION – DON AU MONT D'OR;

ATTENDU que la demande de don formulé par le Mont D'or afin de faire l'achat de nouveau système d'alarme d'urgence pour ses usagers;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Mario Bérard et appuyé par M. Réjean Meilleur de remettre un don de 250\$ au Mont D'or pour le projet d'achat de système d'alarme d'urgence.

Adoption Unanime

2020-40

10. RÉSOLUTION – MODIFICATION DE LA PROGRAMMATION TECQ 2019 À 2023;

ATTENDU que la municipalité a déposé une première programmation par la résolution 2019-188 le 9 septembre 2019;

ATTENDU que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Réjean Meilleur et appuyé par M. Mario Bérard et résolu que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'habitation de la programmation de travaux version n°2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisation qui lui est imposé par l'ensemble des cinq années du programme;

- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toutes modifications qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Taxe sur l'Essence et de la Contribution du Québec (TECQ 2019)

Volet programmation des travaux

N° de dossier : 1184035

N° de version : 2

Travaux de priorité 1

Traitement de l'eau potable, Mise à niveau de la station de pompage d'eau potable

235 000\$

Travaux Priorité 3

Remplacement des conduites d'eau potable et reconstructions complète de la chaussées, tronçons 16-17-19-20 au plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées de mai 2018.

665 000\$

Total : 900 000\$

Toute somme supérieure à 760 725\$ représentant la subvention TECQ sera imputé au seuil d'immobilisation nécessaire afin de recevoir la subvention qui se chiffre à 166 250\$.

Adoption unanime

2020-41

11. RÉOLUTION – ACHAT D'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE;

ATTENDU que la municipalité à demandé une soumission afin d'avoir l'internet au 2 Brizard, 8 Montée Monseigneur Martel et 138 chemin des Outaouais.

ATTENDU qu'il est nécessaire d'obtenir l'internet dans les bâtiments municipaux;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Martin Bertrand et appuyé par M. Mario Bérard d'accepter la soumission de WEPC et de faire l'achat de matériel informatique afin d'obtenir l'internet à l'ancienne bibliothèque, la salle municipale et le centre des loisirs pour la somme de 2 215,85\$.

Adoption Unanime

2020-42

12. RÉOLUTION – ACHAT DE MATÉRIEL POUR LES POMPIERS;

ATTENDU la réception de la soumission de ARÉO-FEU pour une paire de bottes, un adaptateur, 1 capuchon, 8 lampes de poches et 3 cagoules;

ATTENDU que ses équipements sont nécessaires pour le service incendie;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Réjean Meilleur et appuyé par Mme Alice Meilleur Pieschke d'autoriser la directrice générale à signer le contrat d'achat pour la somme de 1 472,75\$.

Adoption Unanime

2020-43

13. RÉOLUTION – FORMATION POMPIER UN POUR TROIS POMPIERS

ATTENDU que la municipalité a reçu l'offre de service pour la formation pompier un pour trois pompiers de EDUC-EXPERT;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M Réjean Meilleur et appuyé par M Mario Bérard d'autoriser la directrice générale à conclure le contrat avec EDUC-EXPERT pour la somme de 4 052,87\$ pour la formation de trois pompiers (Crystal Kozowy, Shane Denault, Dustin Dubois).

Adoption Unanime

2020-44

14. RÉOLUTION –SUBVENTION POMPIER 1;

ATTENDU que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU que la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU que la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet prévoit la formation de **TROIS** pompiers pour le programme **de pompier #1** au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Pontiac en conformité avec l'article 6 du Programme.

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Mme Alice Meilleur Pieschke et appuyé par M. Réjean Meilleur et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Pontiac.

Adoption unanime

2020-45

15. RÉOLUTION – ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE DEUX – SCHÉMA RÉVISÉ COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE;

ATTENDU QUE le schéma révisé de couverture de risques en incendie est entré en vigueur le 1^{er} Mai 2017;

ATTENDU QUE la 2^{ème} année du schéma révisé de couverture de risques en incendie de la MRC de Pontiac s'est terminé le 30 Avril 2019;

ATTENDU QUE l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie exige qu'un rapport d'activité pour l'exercice précédent soit préparé, adopté par résolution et transmis au ministre à chaque année;

Il est proposé par M Mario Bérard et résolu d'adopter le rapport annuel de l'An 2 du schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie et de transmettre celui-ci au ministre.

Adoption Unanime

2020-46

16. RÉOLUTION – FERMETURE DES COMPTES DE BANQUES LAURENTIENNE

ATTENDU que la municipalité n'utilise plus ses comptes de banques à la banque laurentienne depuis le départ de la succursale de Campbell's Bay;

ATTENDU que la municipalité désire fermer sont compte courant n# 3800031-7 01 et sa marge de crédit 3800317-02;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Mario Bérard et appuyé par Mme Alice Meilleur Pieschke d'autoriser le maire, M. Serge Newberry et la directrice générale, Sabrina Larivière à signer tous documents nécessaire à le fermeture du compte de banque laurentienne n# 3800031-7 01 et la marge de crédit 3800317-02.

Adoption Unanime

2020-47

17. LES COMPTES À PAYER

À la suite du dépôt des comptes à payer, il est proposé par M. Réjean Meilleur et résolu que les comptes à payer au 29 février 2020 au montant de **104 657.81\$** soient approuvés par le conseil municipal pour paiement.

Adoption unanime

Liste factures de plus de 1 000\$

Les entreprises Brian Stanton	60 706,80\$
Salaire des employés 3-2-2020	8 284,09\$
Salaire des employés 17-2-2020	8 229,96\$
Bobcat of Ottawa Valley	7 859,10\$
Salaire des élus février	4 027,52\$
SAAQ	3 692,13\$
Évolutic Outaouais	2 080,68\$
Battleshield Industries ltd	1 283,12\$

2020

18. RAPPORT DES COMITÉS

Conseiller #1 M. Martin Bertrand, Comité Sécurité civile

Comité civil se rencontre le 30 mars prochain. Si vous avez des problématiques a mentionné svp envoyer un courriel à la dg avant cela. L’an dernier nous avons eu un citoyen qui nous a fait part de certaines problématiques pour la sécurité routière. Nous prenons cela au sérieux. L’an dernier le budget de signe routier était épuisé mais nous nous penchons sur la situation cette année.

Rumeurs qui circulent sur correspondance de Hydro-Québec qui aurait averti que les niveaux d’eau étaient haut. Cela est faux. Les niveaux son bas mais nous devons rester vigilant. Garder votre trousse de 72hrs à la maison en tout temps. Le schéma de risque, merci à la population d’avoir retourné sont formulaire d’inspection des avertisseurs. Les visite au centre urbain vont continuer cette année.

Borne sèche à être installer au village cette année.

Beau tournoi de pêche de la brigade BGCP en fin de semaine. Merci aux gens qui entretiennent les piste de motoneige gratuite c’est très apprécié.

Conseiller # 2 M. Mario Bérard

Merci aux bénévoles pour la patinoire cette année.

Conseillère #3 Mme Mona Donnelly, Comité administration et infrastructure

Conseillère #4 Mme Alice Meilleur Pieschke, Comité Loisirs

Demande aux comités de lui faire directement les demandes.

Conseiller # 5 M. Réjean Meilleur, Comité Urbanisme

Avec le dégel, on doit vérifier les routes et les points stratégique.

Conseiller # 6 M. James Azola, Comité développement et télécommunication

M. le Maire Serge Newberry

Conseil des maires cette semaine à la MRC Pontiac. Travaux à venir cet été sur les routes le conseil devra se pencher sur l'option plus dispendieuse d'engager de la surveillance à temps plein afin de s'assurer que les travaux sont conformes.

2020

19. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

2020-48

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉ

Il est proposé par Mme Alice Meilleur Pieschke que la séance soit levée. **Il est 19h53.**

Serge Newberry, maire

L'Île- du Grand-Calumet

Me Sabrina Larivière, Directrice générale & greffière

L'Île- du-Grand-Calumet